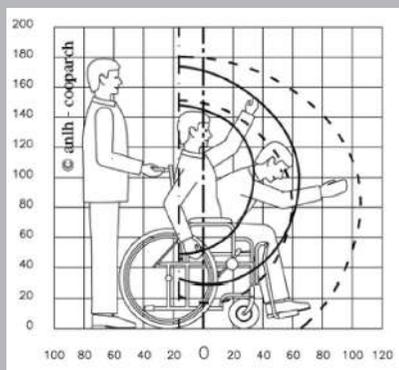
**Caractéristiques indispensables :****Produit :**

- Hauteur casiers : 40 cm-130 cm
- Profondeur : 60 cm max.
- Contraste + repères tactiles
- HT dispositifs :
 - À manipuler avec vision : 80-90 cm
 - À manipuler sur plan vertical : 80-110 cm
- Affichage suivant signalétique
- Si clavier numérique :
 - Chiffres en carré
 - Chiffres alignés de gauche à droite
 - Repère en relief sur chiffre 5
 - 0 sous le 8

Mise en œuvre :

- Espace libre sous mobilier
- Aire de rotation de 150 cm de diamètre
- Dispositif à min. 50 cm d'un angle rentrant



MOBILIER / CASIERS - CONSIGNES

INTRODUCTION :

Les casiers et consignes doivent être pensés et placés de manière à ce que toutes les personnes à mobilité réduite puissent y accéder (dans les lieux publics, les gares, les centres sportifs...)

Produit :

- Hauteur casier comprise **entre 40 cm et 130 cm**, *ce qui correspond à la zone de préhension moyenne pour les personnes en fauteuil roulant et de petite taille, ainsi que pour les enfants (pour atteindre quelque chose).*
- **Profondeur du casier 60 cm au maximum**, *ce qui correspond à la profondeur atteignable pour une personne en fauteuil roulant.*
- Le dispositif de manipulation doit être **contrasté** par rapport à la porte et doit présenter des **repères tactiles** de manière à être facilement repérable pour les déficients visuels.
- Type de serrure :
 - À clé/avec ou sans insertion de monnaie : ce système est plus difficile à manipuler par les personnes ayant des difficultés de préhension.
 - Clavier numérique : ce système est plus difficile à manipuler par les personnes déficientes visuelles et les personnes ayant des difficultés de préhension.
 - Système à code à roulette : ce système est plus difficile à manipuler par les personnes déficientes visuelles, les personnes ayant des difficultés de préhension
- **Hauteur du dispositif** à manipuler avec vision (en cas d'informations sur écran ou digicode) **entre 80 cm et 90 cm**.
- **Hauteur des dispositifs** à manipuler sur plan vertical **entre 80 cm et 110 cm** *s'il y a lieu de taper un code par exemple.*
- **Affichage** répondant aux normes de la fiche « signalétique », doit pouvoir être lu par une personne assise ; h = 100 cm.
- Si **clavier numérique** : chiffres de 1 à 9 disposés en carré ; chiffres alignés de gauche à droite ; chiffre 5 central pourvu d'un repère en relief ; touche 0 située

sous le 8. -> *Le respect de ces critères est indispensable afin que les personnes malvoyantes et non voyantes aient leurs repères habituels, quel que soit l'endroit.*

Mise en œuvre :

- **Espace libre sous le mobilier** pour pouvoir se positionner de face en fauteuil roulant, malgré l'encombrement des repose-pieds.
- Le casier doit être desservi par une **aire de rotation de 150 cm**.
- Le dispositif à manipuler doit se situer à **50 cm au minimum d'un angle rentrant**.



- ✓ Casiers à 2 hauteurs : pour les personnes de petite taille et en fauteuil roulant



- ✗ Chiffres pas en carré



- ✓ Chiffres en carré
Chiffre 5 avec repère tactile